

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE

D57



Financement du projet

- » le projet d'un montant total de 8 971 000 € HT est financé à plus de 77 % par l'EPA Sénart, soit 6 934 643 € HT,
- » la participation financière du Conseil départemental de Seine-et-Marne s'élève à 1 673 857 € octroyés dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement signé avec l'Agglomération Grand Paris Sud et l'EPA Sénart,
- » la Région Île-de-France complète ce financement avec une enveloppe de 362 500 € au titre de la voie verte.

